

**PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 avril 2025
Extrait des délibérations n°23**

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 027-242700607-20250414-2025_0095-DE

Date de convocation : le 1^{er} avril 2025. Date d'affichage : le 1^{er} avril 2025

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 14 avril 2025 à 19 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président.

Lieu : Salle polyvalente de SAINT-AUBIN-D'ECROSVILLE.

Secrétaire de séance : Monsieur Alain DEBUS.

Membres en exercice : 56

Présents : 45

Pouvoirs : 5

Toutes les communes étaient représentées sauf : DAUBEUF-LA-CAMPAGNE - SAINTE-COLOMBE-LA-COMMANDERIE

| COMMUNES | TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|----------------------------|---|-------------------------------|
| BACQUEPUI | HUREL William | BRIZARD Marie-Odile - Excusée |
| BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE | LHERMEROULT Patrick - Excusé | ROCREE Roselyne |
| BERNIENVILLE | DUCLOS Christian | CHECA Marie-France - Excusée |
| BROSVILLE | ROMET Marc | LECOMTE Béatrice - Excusée |
| CANAPPEVILLE | DUVAL Laurence | SERGENT Agnès |
| CESSEVILLE | DEBUS Alain | POISSON Virginie - Excusée |
| CRESTOT | LOUIS Christine | PATTEY Philippe |
| CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE | MARIE Michèle | DAUTRESME Thierry |
| CROSVILLE-LA-VIEILLE | CARPENTIER Pascal | GRILLE Aline |
| DAUBEUF-LA-CAMPAGNE | BUSSIÈRE Laurance - Excusée | BUISSON Sébastien - Excusé |
| ECAUVILLE | MAILLARD Françoise | PLESSIS Elisabeth - Excusée |
| ECQUETOT | LONCKE Didier | RICHARD Didier |
| EMANVILLE | DULUT Thierry | DUMONT Françoise - Excusée |
| EPEGARD | DEMARE Pascal | PAYAN Jean-François - Excusé |
| EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG | ELIOT Patrick | BRIOSNE Maurice |
| FEUGUEROLLES | VALIGNAT Jean-Paul | BOISRENOULT André |
| FOUQUEVILLE | LEMOINE Didier | SOENEN Bruno - Excusé |
| GRAVERON-SEMERVILLE | CARRERE-GODEBOUT Claire - Excusée - POUVOIR : G. PLESSIS | LAWANI Nicolas - Excusé |
| HECTOMARE | PLOYART François | PENEL Philippe - Excusé |
| HONDOUVILLE | PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne | |
| HOUETTEVILLE | SAINT-LAURENT Martine | LEGRAND Catherine |
| IVILLE | LEGENDRE Jean-Paul | MAUGUY Jean-Luc - Excusé |
| LA HAYE-DU-THEIL | COUCHAUX Alain | PORTE Michel - Excusé |
| LA PYLE | PILETTTE Gérard | ROUSSIAU Yann |
| LE BOSCH-DU-THEIL | VALLEE Laurent - Excusé RECLARD Sandrine BERTHELIN Giovanni - Excusé - POUVOIR S. RECLARD | |
| LE NEUBOURG | BRONNAZ Francis - Excusé - POUVOIR : D. ONFRAY CHEUX Arnaud CHEVALIER Marie-Noëlle COUDRAY Isabel DAVOUST Francis DETAILLE Edouard LE MERRER Anita - Excusée - POUVOIR : I VAUQUELIN LEROY Hélène - Excusée - POUVOIR : M-N. CHEVALIER LEVAVASSEUR Katiana - Absente ONFRAY Didier VAUQUELIN Isabelle | |
| LE TILLEUL-LAMBERT | GAVARD-GONGALLUD Jean-François | LEMARCHAND Fabien - Excusé |
| LE TREMBLAY-OMONVILLE | LEFEBVRE Jean-François | MOULIN Martial |
| LE TRONCQ | SAMSON Catherine | LECOUTEUX Laëtitia - Excusée |
| MARBEUF | CARPENTIER Bertrand | GAILLARD Thomas - Excusé |
| QUITTEBEUF | HENNART Benoît | GARREAU Virginie - Absente |
| ST AUBIN-D'ECROSVILLE | ORONA Thierry | OSMONT Odile |
| ST MESLIN-DU-BOSC | BONNEAU Christian | JOUEN Eric |
| STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE | BUYZE Jacky - Excusé LARGESSE Jacky - Excusé | |
| STE OPPORTUNE-DU-BOSC | HENON Jérôme - Excusé | MORISSET Maryse |
| TOURNEDOS-BOIS-HUBERT | WALLART Roger | CAUCHOIS Isabelle - Excusée |
| TOURVILLE-LA-CAMPAGNE | BOURGAULT Hugues FOSSE Patricia - Absente | |
| VENON | PICARD Philippe | CHOMONT Hélène - Excusée |
| VILLETES | ROBACHE Arlette | DEGOULET Cécile |
| VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG | PLESSIS Gérard | BRIANT William - Excusé |
| VITOT | LELARGE Joël | LEBOURG Yann |

Formant la majorité des Membres en exercice

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 avril 2025
Extrait des délibérations n°23**

COMPETENCE FAMILLE

Objet : Formation Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) - Versement d'une subvention

Dans le but de promouvoir l'engagement des jeunes dans les activités d'animation socioculturelle et sportive, et considérant l'importance de former des animateurs qualifiés pour encadrer ces activités, il est proposé de soutenir financièrement l'accès à la formation Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) pour les jeunes résidant sur le territoire de la communauté de communes du pays du Neubourg. Les coûts des formations BAFA représentant une charge significative pour les familles, ce dispositif vise à abaisser ces coûts par la mise en place, au titre de l'année 2025, d'une subvention dans les conditions suivantes :

- 80 euros par module de formation BAFA (théorique et perfectionnement) réalisé sur le territoire de la communauté de communes du pays du Neubourg et par stagiaire résidant sur le territoire de la communauté de communes
- Organisation de stages de formation BAFA sur le territoire de la communauté de communes afin de limiter les coûts de transport des stagiaires du territoire
- Le stagiaire, devant réaliser son stage pratique à la suite de sa formation BAFA, s'engage à participer aux entretiens sollicités par les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) situés sur le territoire communautaire

L'association « la Ligue de l'Enseignement de Normandie » organise, sur le territoire communautaire, une session de formation BAFA comprenant deux modules, du 21 au 28 juin 2025.

En raison, du coût important de la formation BAFA pour les stagiaires et leurs familles, et des délais de versement de la subvention, il est proposé que l'association de la Ligue de l'Enseignement de Normandie déduise directement du coût de cette formation la subvention attribuée par la communauté de communes du pays du Neubourg. La communauté de communes versera alors directement cette subvention à l'association en fonction du nombre de stagiaires résidant sur le territoire communautaire et ayant effectivement réalisé la formation BAFA.

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.5214-16, L.2121-29 par renvoi de l'article L.5211-1,

Vu l'avis favorable de la commission famille en date du mardi 11 mars 2025

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 31 mars 2025,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé de la vice-présidente, le conseil communautaire, après avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- attribue, au titre de l'année 2025, une subvention aux jeunes réalisant leur formation BAFA dans les conditions ci-dessous :
 - 80 euros par module de formation BAFA (théorique et perfectionnement) réalisé sur le territoire de la communauté de communes du pays du Neubourg et par stagiaire résidant sur le territoire de la communauté de communes
 - Organisation de stages de formation BAFA sur le territoire de la communauté de communes afin de limiter les coûts de transport des stagiaires du territoire
 - Le stagiaire, devant réaliser son stage pratique à la suite de sa formation BAFA, s'engage à participer aux entretiens sollicités par les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) situés sur le territoire communautaire
- rembourse à l'association « La Ligue de l'Enseignement de Normandie » le montant de la subvention qu'elle aura déduit du coût de la formation BAFA payé par le stagiaire
- décide pour cela de signer la convention avec l'association « La Ligue de l'Enseignement de Normandie » (cf. annexe),
- autorise le président à signer l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- inscrit les sommes au budget général 2025, article 65748.

Adoptée à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.

Pour extrait conforme.

**Le Secrétaire de séance
Alain DEBUS**

**Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE**

